

## Rencontre avec le sénateur Pascal Allizard (LR), rapporteur sur le CETA auprès du Sénat

Lundi 28/10/2019 – David Frantz et Catherine Guitton, Attac14

**M. Allizard est opposé au CETA.** Il connaît le sujet et la plupart de nos arguments. En tant que rapporteur sur le CETA, il consulte des organisations nationales et dans le Calvados (car Sénateur de ce département).

Il est **rapporteur « sur le fond »** concernant le CETA. Il fera une présentation et répondra aux questions sur ce sujet dans l'hémicycle à partir du calendrier du Sénat quand le Gouvernement en aura décidé. Il l'est en tant que vice-président de la Commission des Affaires étrangères, où, au Sénat, c'est cette commission qui prend en charge ce type de question ; aussi membre du groupe d'étude « Elevage ». Cf [http://www.senat.fr/senateur/allizard\\_pascal14133k.html](http://www.senat.fr/senateur/allizard_pascal14133k.html)

Mais il y a 2 autres rapporteurs « pour avis » : la présidente de la commission des Affaires économiques, Sylvie Primas, et une personne des Affaires européennes mais le Sénateur ne sait pas qui.

La question du calendrier est d'emblée évoquée : « **Pas encore de calendrier** » ! Il dépend du Gouvernement qui marche sur des œufs. Le passage du CETA au Sénat peut prendre du retard :

- report car risque politique, le vote à l'Assemblée nationale ayant été très juste
- au Canada, Trudeau n'a qu'une majorité relative suite aux élections du 21/10 : il faut voir la suite...
- tenir compte du calendrier électoral : reporter à après les élections municipales.

C'est à partir de la date fixée par le Gouvernement (avec accord de la Présidence du Sénat) que le rétro-planning du rendu des commissions sénatoriales va s'organiser. M. Allizard est assez dubitatif sur la suite si le vote du Sénat est négatif – il reconnaît que c'est ce qui semble se préciser – car le CETA c'est oui ou non : il n'y aurait rien à négocier lors d'une commission mixte paritaire.

M. Allizard est particulièrement sensible à l'impact du CETA **sur l'agriculture**, et en particulier sur l'élevage, élu de Normandie oblige. Egalement sur la question des différences de normes de protection entre Ue et Canada. Pour lui, le développement du commerce international a atteint une limite : « *Pourquoi faire venir des produits de loin alors qu'ils peuvent être produits à proximité ? C'est néfaste au développement des territoires* ». Il est aussi conscient du danger des **tribunaux arbitraux** ainsi que de la **coopération réglementaire** (« *une perte de souveraineté* », « *des modifications sans fin* », « *une remise en cause de l'Etat de droit* »). Il est scandalisé par l'**absence de transparence**, surtout envers les Parlementaires, et reconnaît ouvertement que les promesses du plan d'action du Gouvernement ne sont que du vent. Il est conscient que le CETA « *fera jurisprudence* » pour les accords en préparation (Mercosur, Australie et nouvelle-Zélande...). Mais l'argument de l'urgence climatique ne semble toutefois pas le perturber outre mesure...

Il pose une question (en substance) : « *On dit que le CETA sera bénéfique pour l'UE, mais le Canada dit qu'il sera aussi bénéfique pour lui... Il y a comme un problème... Qu'est-ce qui se trame ? Avec le CETA, le Canada ne privilégierait-il pas ses relations commerciales avec les Etats-Unis avec lequel il renégocie un accord commercial ? Quel est le véritable intérêt des Canadiens ?* »

M. Allizard est demandeur de nos arguments.

